

Faculté de droit &
science politique



Licence Professionnelle

Métiers du notariat



Présentation de la formation

La Licence Professionnelle métiers du notariat forme des professionnels spécialisés dans le domaine notarial en combinant enseignements théoriques et pratiques. Le programme aborde les principales matières juridiques liées à l'activité notariale : droit de la famille, contrats spéciaux, droit immobilier, droit des affaires, sûretés et publicité

foncière. Il comprend aussi des modules sur la déontologie, l'organisation d'un office notarial et l'usage des outils numériques professionnels. Grâce à l'alternance ou au stage, les étudiants acquièrent une expérience concrète facilitant leur insertion dans un office notarial ou toute autre structure juridique.

Les objectifs

Cette formation permet aux étudiants d'acquérir des connaissances juridiques solides dans les domaines du notariat et de maîtriser la rédaction d'actes tels que les ventes, emprunts, attestations immobilières ou déclarations de succession. Ils apprennent également à identifier les pièces admini-

stratives indispensables à chaque opération et à assurer un accueil client professionnel. En parallèle, l'apprentissage du vocabulaire juridique anglais spécifique à la profession leur permet d'évoluer dans un contexte international si nécessaire.

Les compétences acquises

Maîtrise des outils numériques pour traiter, produire et diffuser de l'information en respectant les règles de sécurité ; Analyse et synthèse de données avec un esprit critique en vue de leur exploitation ; Communication écrite et orale en français et en anglais de manière claire et adaptée ; Identification et valorisation des compétences et du projet professionnel en fonction du contexte ; Adaptation et prise d'initiative en organisation, en respectant l'éthique, la déontologie et la responsabilité environnementale ; Travail en équipe et en autonomie au service d'un projet ; Respect des législations en vigueur, de la déontologie et de la confidentialité ; Maîtrise des bases de comptabilité d'une étude.

Programme des enseignements

Semestre 5

UE	Enseignements	ECTS
UE 5.1 -Droit du patrimoine	Droit des biens LP ; Droit des suretés LP	4
UE 5.2 - Droits des contrats	Droits des contrats spéciaux LP	5
UE 5.3 -Droit des personnes vulnérables et des familles	Droit des personnes vulnérables LP ; Droit de la famille LP	3
UE 5.4 - Droit patrimonial de la famille	Droit des régimes matrimoniaux LP ; Droit des successions et des libéralités LP	10
UE 5.5 - Méthodes de recherche et projet tutoré	Méthodologie de la recherche LP	8

Semestre 6

UE	Enseignements	ECTS
UE 6.1 -Droit de l'entreprise	Droit de l'entreprise individuelle LP ; Droit des sociétés LP	4
UE 6.2 - Droit fiscal notarial	Fiscalité LP	3
UE 6.3 - Droit de l'immobilier	Gestion et vente de l'immeuble LP ; Droit de l'urbanisme et de la construction LP ; Droit rural et de l'environnement LP ; Publicité foncière LP	7
UE 6.4 - Environnement professionnel	Rédaction d'actes courants LP ; Droit professionnel notarial LP	3
UE 6.5 - Mise en situation professionnelle	Évaluation en entreprise LP ; Rapport de stage écrit LP ; Rapport de stage soutenance LP ; Anglais notarial	13

Formation et débouchés

Rythme de formation :

La formation, à temps plein, comprend un **stage** de trois mois avec **rapport et soutenance** au second semestre, ainsi qu'un **projet tutoré** de deux semaines en étude notariale dès le premier semestre. Des mises en situation et une évaluation en entreprise renforcent l'aspect pratique. En alternance, les cours ont lieu en présentiel les lundi, mardi et mercredi.

Modalités d'accès :

La formation est accessible aux titulaires d'un **diplôme de niveau V** (BTS, DUT). Sont particulièrement recommandés : une L2 en Droit ou AES, un DUT Carrières juridiques, un BTS Immobilier ou Notariat. Ces parcours assurent une base solide en droit et en gestion pour suivre efficacement la formation. La sélection se fait sur dossier.

Après la formation :

La licence professionnelle Métiers du Notariat permet d'accéder directement à la profession de collaborateur de notaire, débouché principal de la formation. Elle ouvre également des perspectives dans les secteurs patrimonial et immobilier, notamment auprès de syndicats de copropriété ou de cabinets d'avocats. Ce cursus professionnalisant s'adresse à ceux souhaitant une insertion rapide sur le marché du travail, avec des possibilités d'évolution vers des postes à responsabilité.

Contact

UFR Droit et Science Politique
57 Rue Pierre Taittinger - 51100 REIMS
03.26.91.38.26
scolarite.droit@univ-reims.fr
<https://www.univ-reims.fr/ccf>

Responsable du parcours : **Mme Nathalie BAILLON-WIRTZ**

Informations complètes



<https://lc.cx/EoJOFm>